

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

23 MAI 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
Francophone de la Greffe



25069204

le,

N° d'entreprise : **0651 826 637**

Nom

(en entier) : **ASSILO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard de l'Empereur 10, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination - Démission - Cession d'actions

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/05/2025.

L'assemblée générale accepte la nomination de M. HOUCHI Mohamed Redouan en tant qu'administrateur, avec effet au 02 mai 2025.

L'assemblée générale a accepté la démission de M. BENHMIDOU Mohamed Amine en tant qu'administrateur, à partir du 02 mai 2025, il a été déchargé pour l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des voix.

L'assemblée générale accepte la cession de l'intégralité des actions détenues par Monsieur BENHMIDOU Mohamed Amine à Madame LAZAAR Hajar en date du 23 avril 2025.

Madame LAZAAR Hajar détient donc l'intégralité des actions à dater de ce jour.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des voix.

L'assemblée mandate J.Jordens srl/Marion de Crombrugghe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/06/2025 - Annexes du Moniteur belge